

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

95920

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7205 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite

Nom & Prénom : NAJEM SAÏD

Date de naissance : 16-05-1957

Adresse : 13 Rue NAZIK AL MAADEHA YASSIR

BÉRRECHID

Tél. : 06 77 53 66 69 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/11/2017

Nom et prénom du malade : NAJEM SAÏD Age : 16-05-57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : BNP CHD DR THI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/2021	ACTS	CV	260,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie ALAFAD 135 Rue Ihs Abou Madi - BERRECHID - Tel: 0522 33 64 01	29/11/2021	 1719 1719 Pharmacie ALAFAD 135 Rue Ihs Abou Madi - BERRECHID - Tel: 0522 33 64 01

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

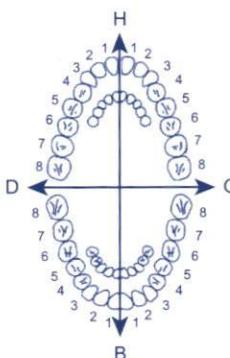
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
	25533412 21433552
D	00000000 00000000
	00000000 00000000
	35533411 11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET SAGUET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah TAYB

Spécialiste des Maladies Respiratoires
de l'Allergie Adultes et Enfants
Ex-Médecin au Département des
Maladies Respiratoires de 20 Août
et Averroes à Casablanca



الدكتور عبد الله التائب

اختصاصي في أمراض التنفس - الحساسية
للكبار و الصغار

طبيب سابق بالمصلحة الكبرى لامراض
الصدر بمستشفى 20 غشت و ابن رشد
بالدار البيضاء

Berrechid, le : 29/11/21 برشيد، في :

مأجور ST-9

(S.V)

6 x 161,80

1) تذاكر :

50,01 - 50,01 - 37,00

189,50 x 3

2) فحوصات 20/6

51,50

Pharmacie ALAFAD
135 Rue Ila Abou Madi
- BERRECHID -
TEL: 0522 33 64 01

(S.V)

(S.V)

37,00

79,00
14)

أدوية + VN

(S.V)

1719,80

06.61.79.02.05 - الهاتف : 05.22.32.55.01 - التلفل : 87, شارع مولاي إسماعيل، برشيد

INP : 061133435 / ICE : 00191809000064232

87, Boulevard Moulay Ismail - Berrechid - Tél./Fax : 05.22.32.55.01 - GSM : 06.61.79.02.05



GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 71244076619657
PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 49558180887865
PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 45556237524880
PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 60744529409464
PPV: 161 DH 80

GTIN 18901117248882
LOT 1810800
EXP 07/2023
S/N 895500226230067

PPV: 189 DH 50

Cipla Maroc

BP 4491-11850
Oum Azza, Ain Aouda



GTIN 18901117248882
LOT 1810800
EXP 07/2023
S/N 75907786980305

PPV: 189 DH 50

Cipla Maroc

BP 4-91-11850
Oum Azza, Ain Aouda



GTIN 18901117248882
LOT 1810800
EXP 07/2023
S/N 21568035474731

PPV: 189 DH 50

Cipla Maroc

BP 4491-11850
Oum Azza, Ain Aouda



Xanthium* LP 300 mg
60 gélules à libération prolongée

AMM N° 360/17 DMP/21/NRQ



6 118001 070688

LOT 20A06 1
EXP 01 2023
PPV 51.50 DH

RATE
5 22 9

RE

GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 35996112090682

PPV: 50 DH 00

LOT. 38J20121
FAB. 12/2020

PPV: 161 DH 80
S/N 65299979785603
EXP 12/2022
LOT BA11942

GTIN 18901117253435



PPC : 79 DH 00



4 026466 004907
12.2023
L2100502

PRODUITS


ADDITIVA
Multivitamines
+Minéraux +Oligo-Éléments

**Goût
orange**